



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPOTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

Courriel : snui@snui.fr <http://www.snui.fr>

SNUI ENI-ELEVES

DECLARATION LIMINAIRE

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

DU 16 JUILLET 2009

Madame la Présidente,

Ce troisième conseil d'établissement est l'occasion de tirer le bilan de l'année écoulée pour les scolarités CS et IE actuelles et de préparer l'année à venir de la promotion qui va nous succéder. Son importance est donc primordiale.

Cette année se termine d'une façon pathétique, à l'image des chaos qui ont ponctué le déroulement de notre cursus. En effet, que penser du triste spectacle du projet d'affectation des IE, paru en retard puis annulé deux jours plus tard : erreur humaine comme s'en excuse la DG ou résultat d'une politique de suppression d'emplois qui ne permet plus de garantir l'efficacité d'une mission pourtant rodée depuis des années. Ou alors encore, volonté de montrer les limites d'un système en vue de le discréditer pour mieux le remplacer.

Ce dernier événement montre en tout cas le peu d'intérêt et le mépris avec lesquels sont traités les élèves, faisant fi des situations familiales et des recherches de logements ou d'écoles. Derrière les beaux discours, nous n'apparaissions qu'à travers nos rangs de classement.

Malgré nos multiples interventions tant hors que pendant les conseils d'établissement et au-delà de l'écoute que l'on peut reconnaître de la part des membres de la parité administrative, le bilan que nous tirons reste très largement négatif. En effet, que penser de l'explosion du nombre d'élèves ayant passé l'épreuve joker puis reçus en structure d'écoute. Il est à noter, qu'à effectif équivalent, tous les records ont été battus cette année chez les CS; pourtant nous n'avons pas été les derniers à tirer la sonnette d'alarme très tôt dans la scolarité. Nous vous rappelons même le sentiment général, répandu chez les élèves et déjà évoqué au conseil d'établissement du mois d'avril, d'avoir l'impression de passer un véritable deuxième concours au sein de l'école.

Cela se traduit par une pression constante et une baisse de la moyenne générale, très éloignées de la logique formatrice d'une école se disant professionnelle et dont le résultat s'écarte de la réalité du terrain. En témoignent les chefs de service qui ne semblent pas corroborer votre impression du premier conseil d'établissement à savoir des stagiaires assez pessimistes sur leur formation initiale et une hiérarchie relativement satisfaite des enseignements acquis.

Voilà tiré un rapide aperçu de ces scolarités. Qu'en adviendra-t-il pour le futur ? Doit-on se réjouir que les conférences ou les études personnelles semblent maintenant gravées dans le marbre ? Bien que le SNUI s'y soit toujours opposé et ne puisse les accepter que comme un pis aller à la pénurie de chargés d'enseignement; il sera toujours vigilant à minimiser leur impact et à garantir la qualité des enseignements dispensés.

En tout état de cause, l'avenir paraît bien ténébreux et incertain à l'heure où la fusion s'installe via la réforme « gagnant-gagnant », à mille lieues des promesses du Directeur Général sur la totale transparence du rapprochement ex-DGI/ex-DGCP. Nous n'accepterons pas d'être les laissés pour compte de l'uniformisation des pédagogies au sein de la DGFIP.

Nous attendons de votre part des réponses claires et explicites ainsi que des engagements concrets afin que les promotions futures ne soient pas autant sacrifiées que la nôtre.